

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) - ALTERNANCE

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement en fonction de l'évolution de l'enfant
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

CONTENUS

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale – 196 h
- Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration – 266 h
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - 91 h
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention – 35 h
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques – 105 h
- Accompagnement et travail personnel guidé - 77 h

PUBLICS

Tout public
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : 35 heures en formation, variable en milieu professionnel
Effectif : 12 à 15
Formation : 90 % en présentiel et 10 % en distanciel avec alternance d'apports techniques et de travaux pratiques.
Formation pratique en atelier ou en situation de travail

PRÉ-REQUIS

Avoir validé son projet professionnel
Satisfaire aux exigences réglementaires (arrêté du 10 juin 2021) :
- avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation
- fournir un **certificat médical** attestant des aptitudes physiques et psychologiques pour la profession visée (établi par médecin agréé ARS)
- fournir un **certificat de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur.

MODALITÉS D'ADMISSION

Entretien / positionnement

VALIDATION

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture Niveau 4
Ministère de la santé et de la prévention
[RNCP 35832](#)
Possibilité de valider un/des blocs de compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles écrites, pratiques ou orales
Épreuves pour chaque bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

INTERVENANTS

Formateurs professionnels de la puériculture

TARIF

15€/heure stagiaire
Nous contacter pour un devis personnalisé, sur mesure.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

OPCO :
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pro A
Transition Pro



DATES

Du 26 août 2024 au 08 décembre 2025

DURÉE INDICATIVE

770 heures d'enseignement théorique
770 heures de stage en milieu professionnel

LIEU(X) DE FORMATION

Greta Savoie Haute-Savoie
88 avenue de Bassens
73000 BASSENS
Lycée Louis Armand
321 rue du Grand Champ
73000 CHAMBÉRY

CONTACT

GRETA Savoie Haute-Savoie

Maud MOLENAAR, coordinatrice
maud.molenaar@greta73-74.fr
06 34 13 86 22

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2023 DE AP :

Taux de satisfaction : 100 %
Taux de certification : 100 %